

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 18 décembre 2023, à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations.

**SONT PRÉSENTS :** Mme la mairesse Céline Brindamour ainsi que les conseillers et conseillères M. Benjamin Turcotte, M. Maxime Gagné, Mme Èveline Laverdière, M. Martin Lavoie, M. Jean St-Jules, Mme Sylvie Hébert, Mme Lisyane Morin et M. Yvon Rodrigue.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :** Me Sophie Gareau, directrice générale, Mme Chantale Gilbert, trésorière et Me Katy Veilleux, greffière.

Les membres du conseil présents formant quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION 2023-429**  
Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

APPUYÉ par le conseiller Martin Lavoie,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 18 décembre 2023 à 19 h 30, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

La mairesse, Mme Céline Brindamour, prononce son discours sur le budget d'opération de la prochaine année et présente le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

**RÉSOLUTION 2023-430**  
Adoption du budget d'opération 2024.

ATTENDU la présentation par la mairesse Mme Céline Brindamour du budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par le conseiller Yvon Rodrigue,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2024, totalisant 74 282 230 \$, et tel que ci-dessous détaillé, soit et est adopté tel que présenté.

<b>REVENUS</b>	<b>MONTANT</b>
Taxes foncières générales	29 691 940 \$
Taxes dette commune	13 122 300 \$
Taxes de secteur	1 232 560 \$
Taxes d'assainissement	2 990 140 \$
Tarifcation pour services municipaux	14 042 120 \$
Taxation tenant lieu de taxes	2 667 000 \$
Autres revenus de source locale	6 938 220 \$
Transferts	3 598 040 \$
Affectation	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>74 282 320 \$</b>

<b><u>DÉPENSES</u></b>	<b><u>MONTANT</u></b>
Administration générale	9 154 930 \$
Sécurité publique	9 881 150 \$
Transport routier	15 972 230 \$
Hygiène du milieu	7 893 520 \$
Santé et bien-être	197 920 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	4 192 760 \$
Sports et plein air	7 413 300 \$
Arts et culture	4 296 030 \$
Frais de financement	3 009 440 \$
Immobilisations	374 660 \$
Réserve - Droits carrières et sablières	538 140 \$
Remboursement de la dette à long terme	11 358 240 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>74 282 320 \$</u></b>

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2023-431**

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Maxime Gagné,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de Val-d'Or, totalisant la somme de 95 444 000 \$ dont 36 819 000 \$ pour l'année 2024, soit et est adopté tel que présenté.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**COMMENTAIRE**

Période de questions réservée au public.

Mme Geneviève Carrier, conseillère syndicale, exprime le souhait qu'il y ait une partie du budget pour la rétention des employés.

M. Loréan Marcotte exprime son opinion quant à l'augmentation de taxes et la nécessité de diminuer les dépenses.

M. Martin Plourde veut savoir comment la Ville prévoit verser les montants qu'elle pourrait être condamnée à payer dans le cadre de la poursuite de Billy Taillefer et Hugues Duguay.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**RÉSOLUTION 2023-432**

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

APPUYÉ par le conseiller Martin Lavoie,

QUE la séance soit levée.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

Et la séance est levée à 20 h 07.

**SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
**CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse**

**SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
**Me KATY VEILLEUX, greffière**